Info-Fassett

Mai 2016

Bureau Municipal : 19, rue Gendron
Fassett J0V 1H0

Téléphone : (819) 423-6943
Télécopieur : (819) 423-5388

Courriels : munfassett@mrcpapineau.com ou maire.fassett@mrcpapineau.com
Site web : www.village-fassett.com

Heures du bureau : Lundi au jeudi : 10h00 à 12h00 et 13h30 à 15h30
Vendredi : Fermé

Inspectrice en bâtiment : Cindy Lee Soulière

Heures de bureau de l'inspectrice pour la période estivale.
Rencontre de l'inspectrice en bâtiment **sur rendez-vous** en appelant au bureau municipal. **Elle est disponible les lundis de 8h00 à 16h00**. Nous vous rappelons que, pour toute construction ou rénovation, vous devez avoir un permis de la municipalité.

Bibliothèque : Prêt de livres, revues et utilisation gratuite d'Internet.
Heures : Lundi de 18h00 à 20h00 et Mercredi de 15h00 à 17h00

Travaux publics : Pour toute urgence, vous pouvez joindre nos employés des travaux publics aux numéros de cellulaires suivants : (819) 743-1489 ou (819) 743-3763.

RAPPELS IMPORTANTS

Veuillez prendre note que le bureau municipal et la bibliothèque seront fermé lundi le 23 mai à l'occasion de la fête des Patriotes. La bibliothèque sera ouverte mardi le 24 mai aux heures du lundi.

PERMIS DE BRÛLAGE

Toute demande de permis de brûlage doit être faite 48 heures à l'avance en contactant le directeur des incendies, Daniel Bisson, au (819) 743-1489. N'oubliez pas qu'un incendie, provoqué par vous, peut vous coûter très cher avec vos assurances. Notre directeur ira sur place pour vous donner les consignes à respecter pour minimiser les risques de propagation. Il vous émettra un permis pour une période déterminée. Ce service est gratuit actuellement.

TAXES MUNICIPALES

La date d'échéance de votre prochain versement de taxes est le 31 mai 2016. Si le paiement n'est pas fait à cette date, il faut tenir compte des intérêts.

RECYCLAGE

Pour plusieurs personnes, le recyclage semble être une tâche ardue. Voici un petit tableau qui pourra vous aider à récupérer.

N'oubliez pas que les bacs sur roues sont obligatoires. Vous pouvez vous en procurer en téléphonant au bureau municipal. Le montant des bacs bleus ou verts de 240 L est de 74.67$ chacun et pour les 360 L, le montant est de 93.06 $ chacun. Les taxes sont comprises dans ce prix.

Pour rendre la tâche plus facile pour les employés, nous vous demandons aussi de bien vouloir placer vos bacs avec les poignées sur le côté de la route. Nous vous demandons aussi de mettre votre bac de recyclage au chemin seulement lorsqu'il est plein.

Nous vous remercions de votre entière collaboration.

ORDURES ET RECYCLAGE

Pour la saison estivale, la cueillette des ordures et du recyclage se fera tous les mardis et pour les déchets spéciaux, elle sera faite 1 fois par mois.
Celle-ci sera faite le lendemain des ordures, soit le premier mercredi du mois.
Cette cueillette des déchets spéciaux comprend les items suivants :

- Pneus sans jante
- Matériel électronique
- Huiles
- Peintures
- Feuilles
- Branches de moins de 4 pouces
- Métal et aluminium
- Batterie d'auto (Un baril est installé à la municipalité pour les piles de maison de type AA, AAA, etc…)
- Électro ménagers
- Etc…

De façon à faciliter notre travail et si vous ne voulez pas attendre au début du mois suivant pour disposer de ces déchets, vous pouvez venir les déposer au terrain du garage municipal. L'accès se fait par la Montée Fassett. À la clôture, il y a un cabanon où vous pouvez déposer les objets ou contenants d'huile. Même chose pour le gazon et les branches, vous verrez juste avant la clôture, il y a des tas à gauche du chemin.
Ce changement est fait dans un souci de diminution des gaz à effet de serre en effectuant la cueillette une fois par mois, sensibiliser les citoyens à collaborer à garder leur village beau et propre. Il s'en suit une diminution des dépenses de carburant et d'usure sur nos véhicules.
Nous devons tous collaborer si possible pour diminuer les dépenses et éviter des hausses de taxes municipales.

UTILISATION DE L'EAU POTABLE

(Tableau des heures permises d'utilisation du 15 avril au 15 septembre)

Arrosage, lavage ou remplissage	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi et dimanche
Pelouse	19h à 21h	19h à 21h	**Interdit**	19h à 21h	19h à 21h	19h à 21h
Jardins, potagers, fleurs, arbres et arbustes	**Autorisé en tout temps Si effectué au moyen d'un boyau d'arrosage muni d'un pistolet**.					
Véhicules routiers bâtiments	**Autorisé en tout temps Si effectué au moyen d'un boyau d'arrosage muni d'un pistolet.**					
Allées et entrées	**Interdit en tout temps**					
Piscine	Autorisé en tout temps **(Informer la municipalité)** En autant que le remplissage soit effectué sous la surveillance de l'occupant afin d'éviter tout débordement. Idéalement sur plusieurs jours					

82, RUE PRINCIPALE (ENTREPÔT DE PAUL GIROUX)

POUR LA RÉSERVATION DE TABLES (GRATUITES), TÉLÉPHONEZ À HÉLÈNE AU

819-743-3763

Municipalité de Fassett

OFFRE D'EMPLOI
JOURNALIER EN TRAVAUX PUBLIC

RESPONSABILITÉS

- Effectuer la cueillette des feuilles, branches, métal, ect…
- Effectuer la cueillette des ordures et du recyclage.
- Tonte de gazon, râtelage.
- Entretenir l'équipement, les terrains et les immeubles municipaux**.**
- Peinture
- Travailler sous la supervision de l'inspecteur municipal et son adjointe.
- Tout autre travail exigé par le poste.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Avoir une bonne condition physique
- Apte à travailler seul (beaucoup d'initiative) ou en équipe.
- Permis de conduire (Classe 3 est un atout)
- Bonne maitrise des outils manuels, électriques et à essence.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Rémunération selon l'expérience.
Semaine de travail de 4 jours de 7.5 heures.
Durée de l'emploi : 3 mois

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 25 mai 2016 à l'adresse suivante :

Comité de sélection (journalier)
19, rue Gendron
Fassett (Québec)
J0V 1H0
Tél : (819) 423-6943 (entre 9h00 et 15h30)

ou par courriel : munfassett@mrcpapineau.com

Maison des jeunes

Un projet a été accepté pour avoir 2 étudiants en animation à la maison des jeunes au parc pour l'été 2016. Les détails sont à suivre sur notre site Internet facebook Action-loisir Fassett.

Fête de la famille

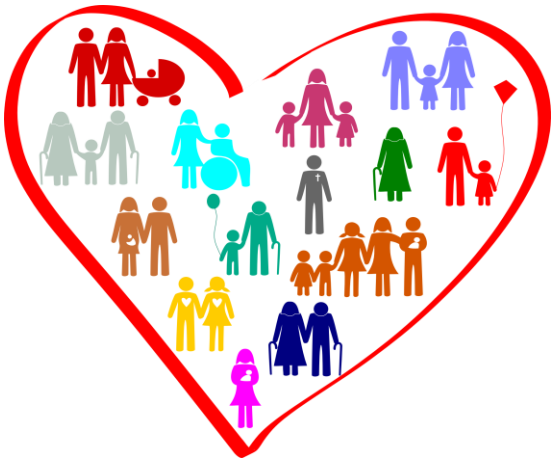

Une fête de la famille sera organisée pour le mois d'août 2016. Vous y trouverez des compétitions familiales, une épluchette de blé d'inde, des jeux gonflables et plus encore…

Détails à suivre sur notre site Internet facebook

JARDIN COLLECTIF DE FASSETT

Invitation le 12 mai

L'Alliance Alimentaire Papineau
et la municipalité de Fassett
vous invite à joindre le jardin collectif

Un jardin collectif,
c'est un petit lopin de terre que se partage un groupe de citoyens afin de cultiver des fruits et légumes frais. C'est aussi un lieu de rencontre et de partage où vous échangez votre temps, vos connaissances et vos récoltes!

info:

Elise Joly
Alliance Alimentaire
Papineau collectif.aap@gmail.com 819-983-1714

Rencontre de démarrage du jardin collectif de Fassett

Jeudi 12 mai à 10h

Derrière la mairie de Fassett

19 rue Gendron

Venez nous rencontrer!

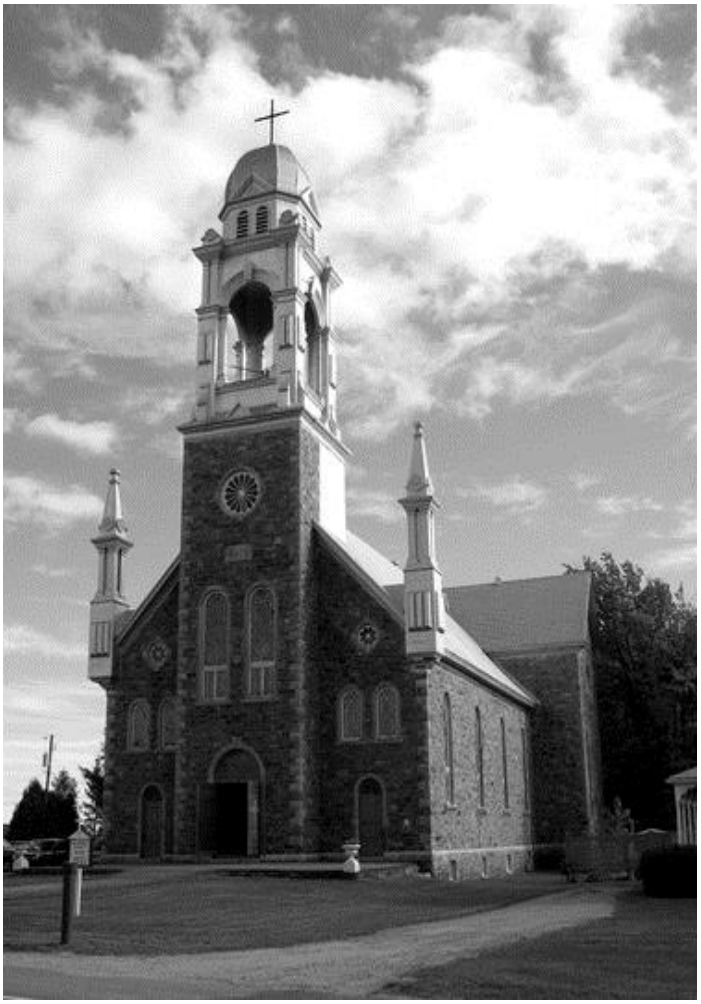

Avis de recherche

Tu as du temps libre ! Tu as des compétences en comptabilité !
Ce message est pour toi ! Nous sommes à la recherche d'un(e) trésorier (re)
pour la fabrique St-Fidèle de Fassett. Pour plus d'informations contactez
M. Réal Labbé, Président au 819-423-5093.

Demande de don

La fabrique St-Fidèle de Fassett manque de moyen pour l'entretien annuel de l'église. À ce titre, nous sollicitons votre bienveillance afin de nous accorder votre soutien financier, un don serait donc grandement apprécié. Vous pouvez le faire soit par chèque au nom de la fabrique ou me contacter au 819-423-5093. Nous vous remercions d'avance pour votre support, M. Réal Labbé, Président

Personnes intéressées

Nous sommes à la recherche de personnes motivées pour former un comité consultatif en urbanisme (CCU), personne intéressée, veuillez nous contacter soit par téléphone 819-423-6943 ou par courriel munfassett@mrcpapineau.com

LA CORPORATION DES TRANSPORTS ADAPTÉ ET COLLECTIF DE PAPINEAU INC.

Bonjour à tous !

Durant ma convalescence, suite à un accident de maison qui me rendait immobile, j'ai eu recours au transport collectif et sincèrement, je n'ai que de bons mots à leur égard. Si, comme moi, vous n'êtes pas au courant de ce service et de son efficacité, laissez-moi vous en donner les grandes lignes.

La Corporation des transports adapté et collectif de Papineau est un organisme à but non lucratif mandaté par la MRC de Papineau pour offrir aux citoyens de notre MRC, des services de transport à des fins médicales (une priorité), scolaires, sociales, communautaires et pour l'accession au marché du travail. Ont été effectués en 2015, 45 025 déplacements dont :

▫ 25 985 en transport adapté (autobus équipé d'une plate-forme)

▫ 19 040 en transport collectif (chauffeur bénévole et sa voiture)

Ce service personnalisé, de porte à porte, pour les citoyens de la MRC de Papineau est exceptionnel et peut vous amener partout dans notre MRC mais aussi hors de la région, Gatineau, Ottawa et jusqu'à Montréal et les coûts, compétitifs et raisonnables, sont fixés selon vos revenus. Une copie de votre rapport d'impôt vous sera demandé lors de l'inscription. Le bureau est ouvert sur semaine seulement et un délai de 48 heures est nécessaire pour obtenir un transport collectif et un délai plus long pour le transport adapté. Plus de 70 bénévoles offrent leur temps pour servir leur communauté et ils sont compensés uniquement pour les frais de voiture.

Le bureau du CTAC est situé à Papineauville et l'équipe de travail est composée de ces quatre personnes que vous connaissez peut-être. Voici leurs coordonnées:

Geneviève Lalande, Directrice générale (poste 201)

genevieve.lalande@ctacpapineau.com

Anik Pilon, Adjointe-administrative (poste 203)
anik.pilon@ctacpapineau.com

Anne Dambremont, Répartitrice (poste 202)
anne.dambremont@ctacpapineau.com

Mélanie Riopel, Commise à la facturation / répartition (poste 204)
melanie.riopel@ctacpapineau.com

CTAC Papineau Inc.

188, rue Jeanne D'Arc, Bureau 201

Papineauville. Téléphone : 1-819-308-0788 et sans frais 1-855-308-0788

Télécopieur : 1-819-308-0792

www. ctacpapineau.com